

info.

JUILLET 2024



Besné, à l'heure des Jeux Olympiques

Mairie de Vallée



Mairie de Vallée



Mairie de Vallée



Aidez-nous à préserver notre cadre de vie

Vous résidez sur la commune depuis de nombreuses années ou vous avez choisi de vous y installer récemment, vous appréciez son environnement naturel et son cadre de vie.

Vous vous êtes peut-être déjà posé certaines questions sur l'entretien de la voie publique et notamment devant chez vous. Qui doit entretenir la voirie de ma commune ? Quels sont mes droits et obligations sur la voie publique ?

Questions légitimes, me direz-vous ! dans une période où les herbes folles se font de plus en plus nombreuses dans notre collectivité. Il va de soi que l'interdiction des désherbants phytosanitaires ne facilite pas la tâche des agents municipaux, qui au nombre de 5, ne peuvent absorber les nouveaux linéaires de voirie et les km de trottoirs et caniveaux que compte la commune.

En réponse à l'interdiction des produits phytosanitaires nous avons mis en place la gestion différenciée des espaces verts, c'est une façon de gérer les espaces verts en milieu urbain qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins.

Néanmoins vous conviendrez que cela ne suffit pas !

D'autant plus que nous déplorons la présence de déjections canines dans les parterres, les cheminements piétons, les espaces verts et espaces de jeux publics pour enfants.

Avant d'évoquer la réglementation, je souhaite m'en remettre à votre sens des responsabilités et vous rappeler que l'entretien et la propreté de la commune sont l'affaire de tous les habitants.

L'Article R1331-46 du code de la santé publique énonce l'obligation suivante :

"Les bâtiments accueillant des locaux d'habitation et leurs abords ainsi que les parties à usage commun des bâtiments d'habitation collectifs font l'objet d'un entretien satisfaisant, assuré notamment par la réalisation périodique des mesures et travaux nécessaires, à la charge des personnes auxquelles cette obligation incombe."

Il revient donc à chaque citoyen (propriétaire ou locataire) de balayer, laver, retirer les déchets et désherber devant chez lui. Cela concerne les façades, les trottoirs, les caniveaux, sur les voies publiques comme sur les voies privées. À noter qu'il est interdit d'utiliser des produits chimiques pour désherber.

Tout comme, par mesure d'hygiène publique, tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de deuxième classe.

La bataille de la propreté concerne chaque citoyen, jour après jour. Vous pouvez, par votre vigilance et votre civisme, nous aider dans nos efforts pour continuer de profiter d'un cadre de vie agréable.

Merci

Je vous souhaite un bel été

**Le Maire,
Sylvie Cauchie**

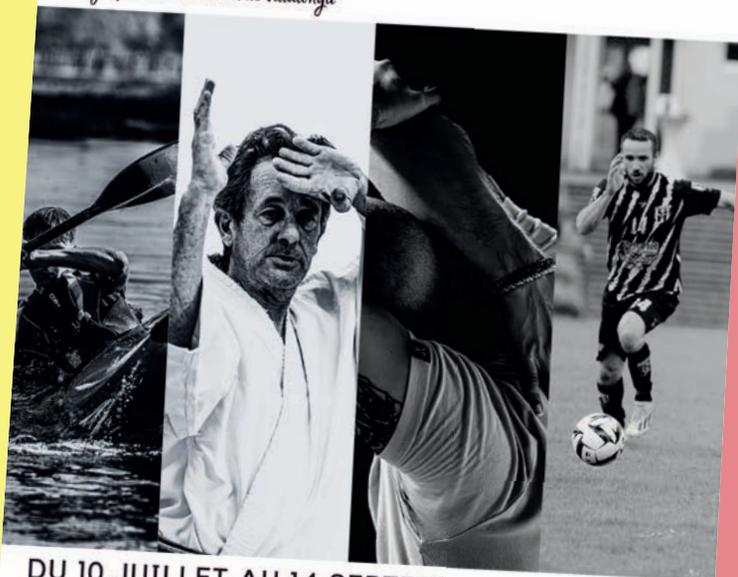


La Municipalité de Besné présente

EXPOSITION POUR LA BEAUTÉ DU GESTE

exposition photographique sur le geste sportif en écho aux Jeux Olympiques 2024
avec la participation des associations sportives de Besné

Photographe : Lara Martin de Villalonga



DU 10 JUILLET AU 14 SEPTEMBRE 2024
MÉDIATHÈQUE GEORGE SAND
BESNE

Pour plus d'informations : mediatheques.sainnazaireagglo.fr
www.besne.fr



Directrice de la publication : Sylvie Cauchie
Rédaction : mairie de Besné (Tél. 02 40 01 30 13)
avec la participation des associations et acteurs locaux
Photos couverture : Lara Martin De Villalonga
Comité de relecture : commission communication
Composition - Impression : LE SILLON groupe Imprigraph
Tirage : 1 450 exemplaires
Dépôt légal : juillet 2024 - N° ISSN 1282-7606



Budget primitif

Le 14 mars, le budget primitif 2024 a été adopté par le conseil municipal à l'unanimité. Ce budget est la traduction fidèle du Rapport d'Orientation Budgétaire qui émane du débat mené lors du conseil du 1^{er} février 2024.

Deux points marquants sont à souligner pour cet exercice budgétaire, l'augmentation de notre capacité d'autofinancement liée à l'absence d'endettement et

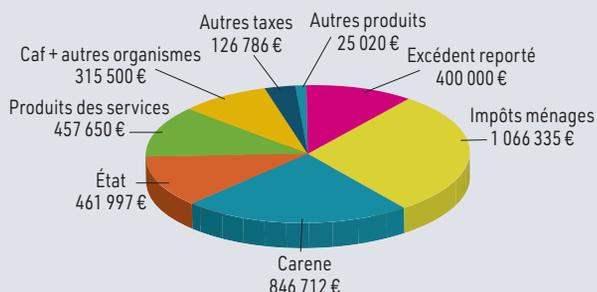
une trésorerie importante nécessaire au financement des travaux programmés sur les budgets 2024 et 2025.

Nous maintenons le cap dans un contexte qui demeure inflationniste, nous travaillons à absorber l'augmentation des coûts et des charges de personnel. Nous avons la chance d'appartenir à une intercommunalité solidaire qui nous accompagne financièrement (mutualisation des

moyens humains, fonds de concours, ingénierie...), un soutien devenu nécessaire à la réalisation de nos projets.

Ce budget s'équilibre à 3 700 000 € en recettes et dépenses de fonctionnement et à 2 110 000 € en recettes et dépenses d'investissement. À noter la stabilité, depuis 13 ans, des taux communaux des taxes foncières.

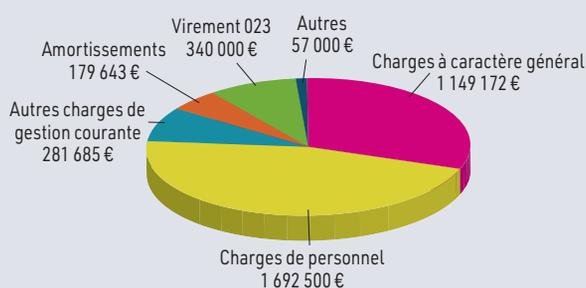
Recettes de fonctionnement • 3 700 000 €



Les recettes de fonctionnement sont réparties comme suit :

- 29 % Impôts ménages
- 23 % CARENE
- 12 % État
- 12 % Produits des services
- 11 % Excédent reporté
- 9 % Caf + autres organismes
- 3 % Autres taxes
- 1 % Autres produits

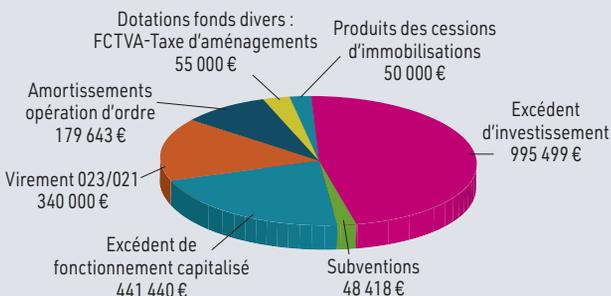
Dépenses de fonctionnement • 3 700 000 €



Les dépenses de fonctionnement sont réparties comme suit :

- 46 % Charges de personnel
- 31 % Charges à caractère général
- 9 % Virement 023
- 8 % Autres charges de gestion courante
- 5 % Amortissements
- 1 % Autres

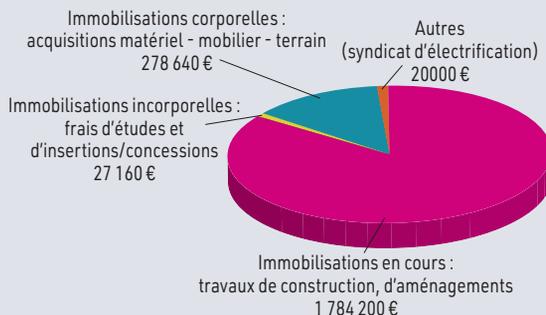
Recettes d'investissement • 2 110 000 €



Les recettes d'investissement sont réparties comme suit :

- 47 % Excédent d'investissement
- 21 % Excédent de fonctionnement capitalisé
- 16 % Virement 023/021
- 9 % Amortissements/Opération d'ordre
- 3 % Dotations fonds divers : FCTVA-Taxe d'aménagements
- 2 % Subventions
- 2 % Produits des cessions d'immobilisations

Dépenses d'investissement • 2 110 000 €



Les dépenses d'investissement sont réparties comme suit :

- 85 % Immobilisation en cours : travaux de construction, d'aménagements
- 13 % Immobilisation corporelles : acquisitions matériel - mobilier - terrain
- 1 % Immobilisations incorporelles : frais d'études et d'insertion/concessions
- 1 % Autres (syndicat d'électrification)

Projets communaux

Un nouveau hall d'accueil pour la mairie

Le hall d'accueil est un lieu de passage incontournable pour toutes les démarches administratives des habitants de la commune. C'est également l'espace de travail permanent de deux agentes administratives. Afin de concilier accueil de qualité, confort de travail et espace d'échange avec les administrés, les élus ont décidé de son réaménagement.

Les agentes bénéficient désormais de meilleures conditions de travail depuis la transformation de la banque d'accueil et de l'amélioration de l'ergonomie de leur poste de travail. Par ailleurs, cet espace fermé les préserve désormais des flux d'air et des changements de température essentiellement provoqués par le sas d'entrée de la mairie.



Montant des travaux 15 270 €.



Une salle des maîtres de l'école publique rénovée

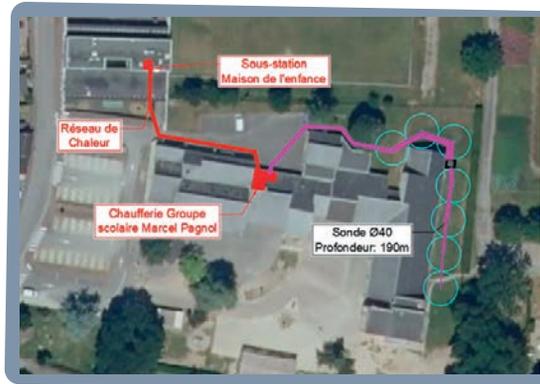
La performance énergétique et phonique de cette salle de réunion a été améliorée par le remplacement des huisseries et la pose de 200 mm de laine de roche sous le nouveau plafond. Montant des travaux : 15 675 € TTC.

Rénovation thermique et énergétique groupe scolaire et maison de l'enfance

Les Collectivités et établissements publics sont aujourd'hui au cœur des enjeux de transition énergétique. La mise en œuvre d'opérations d'efficacité énergétique de leur parc vieillissant est une nécessité pour l'atteinte des objectifs de réduction de la consommation d'énergie.

Le gouvernement utilise 2 leviers pour massifier la rénovation des bâtiments tertiaires : les outils législatifs et réglementaires (cf. décret tertiaire) et la mobilisation de financements (cf. le fonds vert).

C'est dans ce contexte que nous avons lancé le projet de rénovation énergétique du groupe scolaire et de la maison de l'enfance. Un projet d'envergure qui consistera à modifier le mode de chauffage fuel par de la géothermie, à remplacer le système de ventilation



par un système plus performant et à accompagner cette mutation par des travaux d'isolation.

À ce jour les travaux sont estimés à 2 000 000 € TTC. Le montant des subventions notifiées est de 317 840 € et de 293 390 € au titre de la dotation des territoires ruraux et du Fonds vert. Une

première sonde a été implantée fin juin au titre du Test de Réponse Thermique nécessaire pour caractériser les propriétés thermiques moyennes des terrains traversés et de la sonde géothermique verticale testée.

Les travaux devraient commencer au 1^{er} trimestre 2025.

Dénomination des voies

Le cadre réglementaire

L'article 169 de la Loi 3DS reconnaît pleinement la compétence de la commune en matière d'adresse. Le décret d'application n° 2023-767 publié le 11 août en prévoit les modalités d'application, les collectivités doivent créer des adresses normées, qui répondent à un cadre et à des règles bien précises.

Par exemple, pour tous les lieux dits qui sont traversés par une voie d'accès et des voies secondaires, il conviendra de

nommer la voie d'accès ainsi que ces voies secondaires.

Les communes doivent avoir réalisé la première mise à disposition de leurs données d'adressage sur le site internet <https://adresse.data.gouv.fr> à compter du 1^{er} janvier 2024.

Les objectifs :

Sécuriser et réduire les temps d'interventions des services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes) et des techniciens (eau, électricité...).

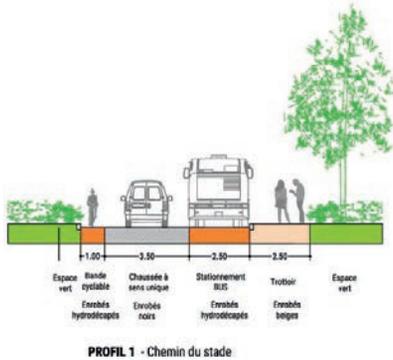
Faciliter le travail de la Poste et autres livraisons

Quels impacts pour les habitants :

Nous avons entrepris d'établir ce nouveau plan d'adressage pour répondre aux obligations réglementaires, les personnes concernées ont reçu ou recevront un courrier d'information de leur nouvelle adresse, il leur appartiendra de la communiquer à tous les organismes publics et privés, banques etc.

Plan Guide : des fiches actions engagées

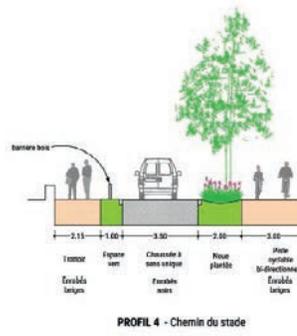
Faciliter et pacifier l'accès aux équipements publics, le chemin du Stade



PROFIL 1 - Chemin du stade

Principe d'aménagement devant l'école

Le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié courant juin 2023 au bureau d'études infrastructures routières et voiries SAS 2LM et à son co-traitant SARL Horizons et Paysages pour un montant de 119 106 € TTC. Les premières esquisses ont été présentées en concertation restreinte, ont été conviées les associations des parents d'élèves, présidentes et présidents d'associations et directrices d'écoles.



PROFIL 4 - Chemin du stade

Principe d'aménagement chemin du stade

Une réunion publique s'est tenue le 6 juin pour présenter l'avant-projet sommaire avant validation définitive du projet. Les personnes présentes ont globalement approuvé ce projet même si certaines d'entre elles ont pointé les problématiques récurrentes engendrées par le comportement irresponsable de certains conducteurs de 2 roues. Les remarques portant sur les station-



Aménagement devant l'école

nements "dépose minute" en épis ont été prises en compte et seront transformées en places longitudinales afin de fluidifier la circulation aux heures de grande affluence.

Le marché de travaux sera lancé en juillet pour une exécution à compter du dernier trimestre 2024.

Renforcer l'offre de logement en centre bourg, la salle familiale

L'ensemble des acteurs reste mobilisé sur ce projet, la salle familiale est en cours d'acquisition par l'établissement public foncier. L'acte de vente qui intégrera une servitude de passage piétons cycles, entre la zac des Hameaux du Parc et la rue de la Roche à Berthe, a été signé le 17 juin dernier.

La démolition de la salle est envisagée au cours de l'année 2025 pour laisser place à une opération de 4 à 6 logements confiée à Silène dénommée la Marelle. Cette opération à la charge du bailleur bénéficiera d'une aide à la démolition de l'EPF et d'une subvention par logement créée de Saint-Nazaire agglomération.



Création d'une offre mixte à vocation santé et commerce, le 13 place de l'église



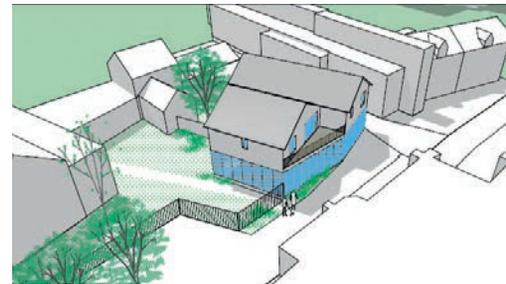
Avant de se lancer dans ce projet, il nous a paru indispensable d'analyser attentivement sa faisabilité. La réalisation d'études capacitaires ont permis de vérifier des hypothèses d'occupation, d'appréhender les contraintes

techniques, réglementaires et budgétaires de la construction d'un immeuble tertiaire sur foncier contraint. Au titre de sa compétence aménagement, Saint-Nazaire agglomération a financé et conduit en étroite collaboration avec la commune les études pré-opérationnelles. Pour ce faire, le cabinet d'architecture SUPERSABRE (titulaire du marché étude de faisabilité à la carène) et Guillaume le Saux ont été missionnés au cours du printemps 2023.

Ces études pré-opérationnelles nous ont permis de préciser ce projet. Silène réalisera pour le compte de la commune les 150 m² du rez-de-chaussée à louer ou à céder, surmontés de 2 logements sociaux.

À ce jour environ 40 m² sont réservés pour l'installation d'un commerce en circuit court, nous poursuivons nos échanges avec des professionnels de santé qui étudient la possibilité de s'installer à Besné.

Les travaux de démolition seront réalisés au cours du deuxième semestre 2024, la livraison de cette construction est attendue début 2026.



Extension de la médiathèque – évolution vers un tiers-lieu

Cet équipement deviendra un pôle culturel majeur sur le territoire communal, il offrira une opportunité de participer au dynamisme du centre-bourg avec un équipement ouvert à tous, clairement identifiable.

Nous rentrons aujourd'hui dans une phase plus opérationnelle, un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a été retenu, il s'agit du bureau d'études PRÉPROGRAM, il nous accompagnera dans la définition précise de ce projet en vérifiant sa faisabilité et son coût.

Nous souhaitons saisir l'opportunité des travaux d'extension et de restructuration de l'actuelle médiathèque pour la faire évoluer en pôle culturel dans l'esprit d'un tiers-lieu, un endroit de sociabilité et d'échanges. Ce projet intégrera également l'agence postale.

Concomitamment à cette réflexion de conception, nous rédigeons le Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social (PCSES) avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Bibliothèque départementale, et la directrice de la médiathèque. Cet outil de

pilotage et de gestion définit les grandes orientations et les stratégies pour notre bibliothèque de demain.

Résultats de la concertation décembre 2023 - janvier 2024

Nous remercions les 50 personnes qui ont participé à la consultation en ligne qui s'est déroulée en début d'année. 95 % d'entre elles sont actuellement inscrites à la médiathèque et 70 % d'entre elles ont entre 30 et 50 ans.

Parmi les plus fortes attentes, on note que la Médiathèque doit rester un lieu d'emprunt des documents (93 %) où il est possible de lire sur place (53 %), de participer à des animations (61 %), de jouer à des jeux de société (38 %) et d'avoir un accès à internet.

Certains services sont souhaités comme l'emprunt de jeux de société (70 %), l'échange de services entre habitants (troc) et l'accès à des animations plus variées (51 %).

Concernant les autres services municipaux ou associatifs, certains semblent plus attendus : espace jeux de société,



espace vert ou jardin de lecture, espace autour des nouvelles technologies, espace de pratique musicale.

Enfin parmi les idées pêle-mêle proposées, nous notons bien qu'elles rejoignent le principe d'un espace médiathèque avec des horaires élargis et également d'un tiers-lieu permettant de mixer les usages et les activités.

Vos réponses ont permis de confirmer certains objectifs comme l'ouverture à toutes et tous, le renforcement des services et le "faire et vivre ensemble".

L'ensemble des résultats a été confié à notre prestataire afin de pouvoir prendre en compte les attentes au regard de la faisabilité du projet.

Intercommunalité et aménagement du territoire : Tri à la source des déchets alimentaires

Pourquoi trier ses déchets :

Avec le tri à la source, la quantité de déchets des ordures ménagères va baisser. Les déchets alimentaires représentent 1/3 de la poubelle bleue. Aujourd'hui, ils sont brûlés en usine d'incinération alors qu'ils contiennent majoritairement de l'eau et qu'ils sont facilement valorisables.

L'intercommunalité mène actuellement des études pour retenir une solution de valorisation des déchets en privilégiant un site local qui proposerait du compostage ou un processus de méthanisation.

Le compostage produit un engrais naturel très utile dans les jardins des particuliers. Son utilisation permet de

fertiliser les sols et les plantes limitant ainsi le recours aux engrais chimiques.

Avec la méthanisation, on peut produire des énergies renouvelables (électricité, chaleur ou biocarburant) grâce à la récupération de biogaz.

Que dit la loi :

La loi Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) concerne les collectivités ayant pour compétence la gestion des déchets. Celle-ci leur impose en effet de mettre en place, à cette date, de nouvelles filières de tri et de collecte

(points d'apport volontaire ou collectes en pied d'immeuble), et de traitement (compostage individuel et partagé, plateformes industrielles de compostage, méthanisation...).

Tous les producteurs de déchets

alimentaires, quels que soient le volume des déchets produits et le type de producteur de déchets (particuliers en habitat individuel ou collectif, entreprises, restaurateurs, administrations...) devront disposer d'une solution.

Quels sont les objectifs de cette loi ?

Derrière l'obligation imposée par la loi AGEC, 3 objectifs précis :

- **réduire le bilan carbone** de la filière déchets, à travers la réduction du

stockage et de la combustion des déchets ;

- **produire du biogaz** pour un usage local ou pour le réseau de gaz naturel ;

- **fournir en engrais organique** les agriculteurs ou gestionnaires d'espaces verts, afin d'améliorer la qualité des sols.

Quelles sont les solutions proposées par Saint-Nazaire Agglomération ?

Nous proposons 3 solutions différentes selon le lieu et le type d'habitation :

• **J'habite une maison avec jardin**, je dépose mes déchets dans un composteur

individuel, fourni gratuitement par l'agglomération.

• **J'habite une maison sans jardin en centre-ville ou centre-bourg**, je

dépose mes déchets dans les points de collecte. Ils seront disposés pour être accessibles rapidement à pied par tout un chacun. Ces collecteurs seront vidés



et lavés régulièrement pour éviter toutes nuisances.

Un seau à compost sera fourni gratuitement, les modalités de mise à disposition seront communiquées commune par commune.

• **J'habite un immeuble suivant les secteurs**, je dépose mes déchets dans un point de collecte comme les résidents des maisons de centre-ville ou centre-bourg sans jardin.

Où je dépose mes déchets dans un composteur partagé installé à proximité. Dans les 2 cas un seau à compost sera fourni gratuitement.

Quels déchets peut-on déposer ?

Dans les points de collecte :

Les déchets d'origines animales, viandes, poissons et produits laitiers.

Et certains déchets de maison, essuies-tout, serviettes en papier, fleurs fanées.

Dans le composteur individuel ou collectif :

Les déchets alimentaires, fruits et légumes abîmés ou leurs épluchures, reste de repas (riz, pâtes, céréales), coquilles d'œufs, marc de café, filtres papier, sachet de thé, restes de pain.

Et certains déchets de maison, essuie tout, serviettes en papier, fleurs fanées.

Attention à ne pas mettre dans le compost les déchets d'origine animale pour éviter d'attirer les nuisibles.

Le calendrier

Programme de distributions de composteurs

Au cours du mois de septembre 2024 :

La distribution de composteurs est programmée, à ce jour, le 27 et 28 septembre après midi sur la commune.

Inscription en ligne à partir du 2 septembre 2024 sur :
[saintnazaireagglo.fr / rubrique déchets.](http://saintnazaireagglo.fr/rubrique-dechets)

À partir d'octobre 2024 :

Installation des points de collecte ou de composteurs partagés dans les communes de Besné, Donges, La Chapelle-des-Marais, Montoir-de-Bretagne, Saint-André-des-Eaux et Saint-Malo-de-Guersac.

Les collectes dans ces points d'apport

volontaire démarreront le 2 novembre et seront progressivement déployées en suivant le rythme des installations.

De décembre 2024 à l'été 2026 :

Installation des points de collecte dans les communes de Pornichet, Saint-Nazaire et Trignac.

Le déploiement complet de ce dispositif prendra du temps, il sera terminé à l'été 2026.

Vous pourrez continuer à jeter vos déchets alimentaires dans la poubelle des ordures ménagères jusqu'à ce que tout soit en place. Les déchets verts peuvent être réutilisés pour le paillage des sols, ils permettent de nourrir le sol, de garder la fraîcheur de la terre, de réduire les arrosages et de diminuer le développement des mauvaises herbes. Des déchets verts peuvent être ajoutés dans un composteur en petite quantité (feuilles mortes, broyat...). Le dépôt de déchets verts dans les déchèteries reste possible.

Chaque geste compte pour réduire nos déchets

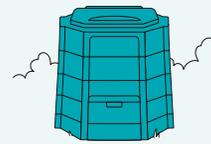
Tri et collecte des déchets alimentaires : les solutions déployées à partir de 2024

VOUS HABITEZ :



Une maison avec jardin

COMMENT TRIER VOS DECHETS ALIMENTAIRES ?



Grâce à un composteur individuel, proposé gratuitement par Saint-Nazaire agglo



Une maison sans jardin ou un immeuble en centre-ville



En les déposant dans les points de collecte installés près de chez vous



En immeuble (sur certains secteurs ou centre bourg)



En les déposant au sein d'un composteur partagé installé à proximité de votre immeuble

Habitat

Une opération de logements est projetée sur le terrain communal qui jouxte la mare chemin du stade. Le permis a été déposé et délivré au bailleur social SILENE.

Ce projet a été défini pour répondre aux aspirations des futurs habitants, les 7 logements de plain-pied disposeront chacun d'un jardin privatif, le huitième logement situé à l'étage sera desservi par un escalier extérieur privatif, aboutissant sur une terrasse ouverte sur le paysage bucolique de la mare. Tous les logements auront au moins trois orientations différentes, éviteront les vis-à-vis réciproques.



Enfin une attention particulière sera portée aux arbres et haies existantes qui seront conservés. Ils favoriseront l'intégration de cette opération dans son

environnement.

Les travaux commenceront au cours du dernier trimestre 2024.

Giratoire entrée nord

Comme indiqué dans le bulletin de décembre 2023, la réalisation du giratoire était conditionnée à l'avis favorable des services de l'État, nous l'avons obtenu ! Le marché a été lancé en février et notifié en mai 2024 à l'entreprise EUROVIA pour un montant de travaux de 498 000 € TTC

qui se dérouleront sur 7 semaines.

À ce jour les travaux sont en cours de réalisation, ils ne sont pas sans causer de nuisances. Les déviations en place génèrent un trafic important dans le centre bourg, la rue du Pont de l'Angle et la route de Saint-Nazaire.

C'est une étape incontournable ! Ces voies retrouveront une circulation apaisée au milieu de l'été. Nous comptons sur votre patience et votre compréhension.

Dernière étape pour les Hameaux du parc !

Démarré en 2008, le programme des Hameaux du parc piloté par la Sonadev entre dans sa dernière phase. La fin des travaux d'aménagement de la dernière tranche est annoncée pour fin juillet et la commercialisation d'une dizaine de lots pour construire des maisons individuelles est lancée.

Le chemin bocager existant a été préservé et sera prolongé en fin d'année par la plantation d'arbres jusqu'à la jonction avec la rue des Erables. Un vaste espace vert sera aménagé dans la continuité de l'aire de jeux inaugurée en septembre dernier. Ces aménagements en partie réalisés grâce à la réutilisation

des terres et des roches extraites sur site permettent ainsi de réduire les déplacements liés aux évacuations et donc de limiter l'impact carbone de l'opération.

Commercialisation : Sonadev
En savoir plus : sonadev.fr
02 40 22 96 90



Sectorisation collège

Le collège Frida Kahlo de Pontchâteau a connu une année scolaire 2023/2024 compliquée avec des effectifs conséquents (regroupement des collégiens de Quéral avec ceux de Frida Kahlo).

Ce constat a amené l'Éducation Nationale et le Conseil départemental à envisager une nouvelle sectorisation du collège Frida Kahlo afin d'équilibrer les collèges du territoire en termes d'effectifs et d'améliorer les conditions d'accueil et d'enseignement des collégiens du territoire.

Parmi les scénarios envisagés, une redirection des collégiens de Besné vers le collège Arthur Rimbaud de Donges a été envisagée, il est le seul établissement

suffisamment dimensionné pour accueillir l'ensemble des jeunes besnéens pour les années à venir.

Une concertation très contrainte dans le temps a été menée. En effet, une nouvelle sectorisation s'élabore habituellement en 18 mois, en prenant le temps d'échanger avec l'ensemble des acteurs. Cette nouvelle sectorisation étant souhaitée pour la rentrée de septembre 2024, une certaine pression a pu être parfois ressentie avec un sentiment d'urgence à décider.

À chaque fois qu'ils ont été consultés, les élus de la commune de Besné ont eu à cœur de défendre au mieux les intérêts des jeunes besnéens et ont

accepté la nouvelle sectorisation vers le collège Arthur Rimbaud de Donges en y conditionnant la poursuite de la scolarité à Frida Kahlo pour les collégiens besnéens qui y avaient débuté leurs années collège et la possible dérogation pour rapprochement de fratrie.

Pendant les 4 prochaines années, un double circuit scolaire sera donc mis en place : la Région continuera d'acheminer les collégiens de Besné vers Frida Kahlo et Saint Nazaire Agglo mettra en place un circuit scolaire de desserte vers le collège Arthur Rimbaud.

Souhaitons à tous nos collégiens besnéens un bel été et une bonne rentrée, à Pontchâteau ou à Donges !

Conseil Municipal Junior

Les compétences psycho-sociales et le CMJ, quels liens ?

Lors des élections municipales de 2014, la nouvelle équipe municipale a eu l'ambition de mettre en place un conseil municipal junior avec comme objectifs principaux « de se mettre à l'écoute des jeunes, de dynamiser la commune et de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté » (projet CMJ 2014). Depuis les premières élections du CMJ en 2015, cette instance a connu et connaît toujours un beau succès et a muri au fil des années.

En 2024, les politiques enfance-jeunesse

et parentalité de la commune sont marquées par la volonté de développer les compétences psycho-sociales de l'ensemble des acteurs éducatifs de la commune : ateliers parents enfants dédiés à cette thématique, formation des équipes enseignantes, formation des équipes d'animation (enfance et jeunesse). Cf. article sur ce sujet dans ce bulletin.

La question s'est alors posée de faire du lien entre les compétences

psycho-sociales et le CMJ. Le CMJ pourrait-il aussi être un moyen de développer des CPS chez les jeunes élus ?

Pour rappel, **Les compétences psycho-sociales** regroupent un ensemble de compétences et de capacités plurielles et reliées entre elles, qui sont essentielles pour faire face aux exigences et aux défis de la vie quotidienne. Elles sont classées en trois grandes catégories :



Pour être élu au CMJ, les élèves commencent par établir un programme électoral, aidé par leur enseignant.e, qui leur demande de s'interroger sur ce qu'ils aimeraient améliorer dans la commune. Les jeunes doivent alors développer une certaine conscience de leurs envies et souhaits (**conscience de soi**).

Vient alors le moment des élections où les candidats se font élire par leurs pairs mais chaque année, il y a beaucoup de candidats pour les 7 ou 8 places proposées. Il faut alors à chacun une certaine dose de **confiance en soi** pour oser affronter cet éventuel échec. Lors de l'annonce des résultats, il suffit de croiser les regards apeurés et anxieux des candidats pour comprendre que **stress et émotions** sont en jeu. Tant les élus que les jeunes non élus doivent alors recourir à une **grande maîtrise émotionnelle** pour contenir les émotions (joie, déception, regret...) qui les traversent alors.

Que dire des élus juniors qui tiennent les bureaux de vote et qui effectuent le dépouillement : fierté, joie, confiance en soi sont aussi des émotions ressenties.

La chance d'avoir été élu.e peut alors procurer chez les jeunes une petite dose de **confiance en soi**, toujours bonne à prendre !

Lors de la séance d'installation plénière, il est demandé aux nouveaux élus de présenter leur programme et leurs idées phares (**gestion du stress et maîtrise de soi** sont nécessaires !). Quelle joie pour eux quand le groupe décide de retenir une idée pour la mettre en œuvre.

Pour parvenir à ce choix, il est nécessaire de débattre entre élus juniors : il s'agit alors pour eux de développer des **modes de communication constructifs** afin d'alimenter les échanges et la discussion. Quand l'idée est approuvée par l'ensemble du groupe (**prise de décision constructive**), les élus doivent alors se mobiliser pour la mettre en œuvre et **résoudre d'éventuelles difficultés** (comment distribuer les affiches, comment organiser le jeu géant à la fête du jeu, où trouver des décorations de Noël sans en acheter...). Nous nous apercevons aussi que le groupe réussit alors à développer des relations

constructives où chacun a un rôle (Arthur se propose de faire les compte-rendu de réunions, Nino et Arthur contactent le club de foot pour obtenir un but pour la fête du jeu, Zélie réalise des affiches sur Canva, Manon organise le stand et il y aurait beaucoup d'autres exemples !).

Sans en avoir eu vraiment conscience au début, mais sur la base de convictions fortes, les élus ont mis en place une instance qui se révèle être un formidable levier pour développer les compétences psycho-sociales des jeunes.

Les élus de l'époque, toujours à l'œuvre pour certains, ont donc fait comme M. Jourdain, qui faisait de la prose sans le savoir : ils ont permis le développement des compétences psycho-sociales des enfants sans le nommer de cette façon.

Cette démonstration rapide ne peut que conforter l'équipe municipale dans la poursuite du développement du Conseil Municipal Junior, en considérant toujours que ce ne sont pas tant les réalisations qui comptent mais les compétences mises en jeu pour y parvenir.

Écoles Sainte-Marie

L'école Saint Marie, comme toutes les écoles de l'enseignement catholique du 44, a vécu cette année 2023.2024 au rythme de défis en lien avec les JO Paris 2024 : « Tout ce qui court, tout ce qui bouge, tout ce qui vole, tout ce qui roule ! » Des moments propices au dépassement de soi et à l'entraide entre pairs. Cette année de défis s'est clôturée par la participation des élèves de l'école Sainte Marie à une journée olympique qui s'est déroulée sur la commune de Saint Joachim et qui a réuni toutes les écoles et collèges de la Communauté Locale d'Établissements du Brivet.

Pour la plus grande joie des petits et des grands, la flamme olympique, qui a parcouru tout le département en passant dans tous les établissements, s'est arrêtée les 21 et 22 mars à l'école Sainte Marie.



Ce passage de la flamme a été l'occasion de célébrer les valeurs véhiculées par les Jeux Olympiques et Paralympiques : amitié, respect, excellence et détermination, égalité, inspiration, courage. À vos talents, prêts, partez !

La direction restera joignable jusqu'au 19 juillet et ouvrira le lundi 19 août.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à consulter le site ecole-saintemarie-besne.fr, la page Facebook École Sainte Marie de Besné, à envoyer un mail ec.bes.ste-marie@ec44.fr ou à téléphoner au 02 40 01 30 04.

Marcel Pagnol

À l'initiative de trois enseignantes, Jeanne Templier, Lucie Moyon et Estelle Gilbert, 92 élèves de CM1 et de CM2 ont pu profiter d'un séjour sportif à Lathus St Rémy dans la Vienne début avril.

Départ lundi 8 avril pour 5 journées bien remplies sous le soleil : spéléologie, accrobranche, VTT, escalade, cirque, disc'golf et tir à l'arc auront rythmé cette semaine intense.

Ce séjour, qui fut un temps compromis par le coût de plus en plus élevé de l'hébergement et du transport, a pu voir le jour grâce à l'aide de l'Amicale Laïque et de l'Association des Parents d'Elèves, qui se sont mobilisés pour trouver des financements, et grâce à la subvention accordée par la mairie.

Un séjour fédérateur qui laissera de très bons souvenirs aux enfants et aux 14 adultes accompagnateurs, 11 parents et les 3 enseignantes.



Semaine cirque pour presque 250 élèves de l'école !

Du 17 au 21 juin, 10 classes de l'école ont pu découvrir les différentes disciplines des arts du cirque avec le cirque Rech Junior : boule, jonglage, rolla bolla, acrobaties, fil de fer, hula hoop, diabolo...

Un vrai travail de coopération de la TPS au CE2 qui aura permis de renforcer encore davantage les compétences psychosociales : savoir gérer ses émotions et son stress, avoir une pensée créative, avoir de l'empathie pour les autres, être habile dans ses relations, savoir résoudre les problèmes...

Une semaine riche en apprentissages qui a pu être possible grâce à un double financement de l'Amicale Laïque et de l'Inspection Académique.

Projet cirque

Enfance Jeunesse

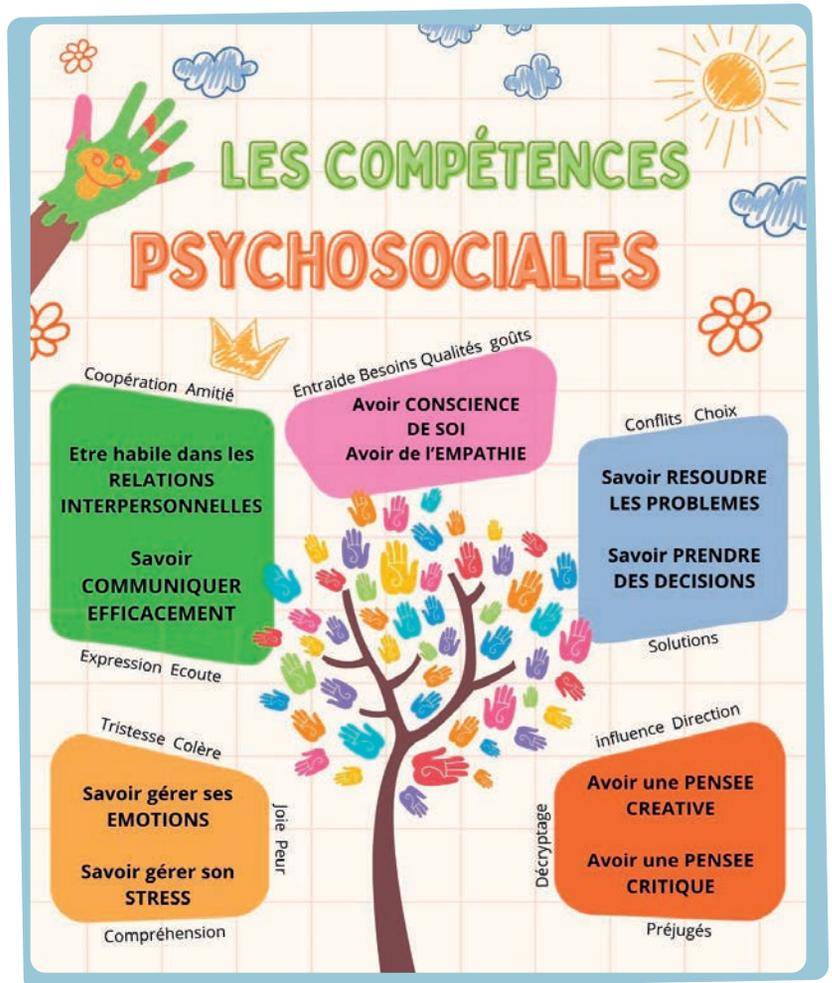
Les compétences psychosociales ? des compétences pour la vie !

Permettre aux générations d'aujourd'hui et de demain de développer leur capacité à faire des choix éclairés et raisonnés, leurs aptitudes à vivre ensemble et à mieux gérer leur stress et réguler leurs émotions en renforçant leurs compétences psychosociales (CPS) constitue un levier clé de la promotion de la santé. Ces 30 dernières années, de nombreux travaux de recherche ont montré l'importance des CPS dans le développement de l'enfant, de son bien-être et de sa santé, dès le plus jeune âge.

Développer les compétences psychosociales, c'est agir pour :

- Aider les enfants à mieux faire face aux situations de la vie quotidienne
- Favoriser une meilleure santé globale
- Mieux vivre ensemble pour un climat scolaire favorable
- Améliorer la réussite éducative et plus tard professionnelle

Les compétences psychosociales sont classifiées en 3 catégories : cognitives, sociales et émotionnelles. En résumé, les compétences psychosociales aident à se sentir bien avec soi et avec les autres.



Les CPS sont intégrées depuis 2015 par l'Éducation nationale dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, puis par le ministère de la santé depuis 2016 dans le parcours éducatif santé. Depuis 2 ans, l'école Marcel Pagnol s'investit à travers plusieurs actions. Dans le cadre d'un contrat local de santé, un plan d'action sur 3 ans a été engagé en 2022 et une expérimentation « Prendre soin de soi » portée par l'ARS (Agence Régionale de Santé), l'IREPS (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé), la Communauté de Communes de Pontchâteau-St Gildas des Bois et la

Carène a été lancée pour renforcer les Compétences Psychosociales de l'enfant (8-11 ans) sur tous ses temps de vie (scolaires/périscolaires/extrascolaires). En 2022/2023, un stage a été proposé à deux enseignantes de cycle 3 de l'école, Jeanne Templier et Estelle Gilbert, ce qui leur a permis d'impulser une dynamique de réflexion sur les CPS dans l'équipe pédagogique. En 2023/2024, un accompagnement de l'ensemble de l'équipe a été sollicité : 6 enseignants, 1 ATSEM et 2 responsables des services enfance ont pu bénéficier de temps de formation autour des CPS : qu'est-ce que c'est ? à quoi ça sert ? Comment les

développer chez les professionnels de l'enfance ? chez les enfants ? À l'issue, des séances ont été testées dans toutes les classes de l'école, de la TPS au CM2, afin de construire une programmation efficiente.

La municipalité souhaite également soutenir le renforcement des compétences psychosociales auprès des enfants et des jeunes. À ce titre, les animateurs des services enfance jeunesse vont prochainement pouvoir bénéficier d'une formation de 4 jours animée par des chargés de mission de l'IREPS.

Pause méridienne

LA COUR EN JEU

Les animateurs de la pause méridienne souhaitent remettre le jeu au centre de la cour de récréation. En lien avec la maison des jeux de Nantes, l'objectif sera de proposer un véritable temps de jeu.

Il y a de moins en moins de jeu dans les cours de récréation des écoles primaires. Les espaces pour jouer sont de moins en moins grands, de moins en moins variés, et le matériel de jeu proposé aux enfants est réduit.

« Une cour en jeu » est une démarche d'animation de la cour de récréation. Les enfants ont à leur disposition du matériel de récupération : tubes, draps, tuyaux, poussettes... et jouent ! L'adulte n'intervient pas ou peu dans le jeu, il donne les consignes et annonce la fin du temps de jeu. Ce matériel est en permanence dans l'école et utilisé sur des temps précis.

Relais Petite Enfance

Mise en place du Guichet Unique

Vous êtes parent ou futur parent ?

Vous souhaitez faire garder votre enfant de 0 à 3 ans chez une assistante maternelle, en Maison d'Assistants Maternels ou au Multi-Accueil « Les Diablotins » ?

Le Guichet Unique, piloté par le Relais Petite Enfance, accueille, informe et accompagne les familles dans leur recherche d'un mode d'accueil qu'il soit collectif, individuel, régulier ou occasionnel.

Le Guichet Unique c'est

- S'informer et rechercher une solution pour son enfant,
- Connaître les aides financières et autres dispositifs à destination des parents,
- Être accompagné dans un choix conciliant projet familial et professionnel,
- Faire une demande de pré-inscription au Multi-Accueil « Les Diablotins ».

Comment faire une demande d'accueil individuel ou collectif ?

1. Contactez le Relais Petite Enfance par mail ram.stmalobesnestjo@gmail.com ou par téléphone 06 07 65 26 20,
2. Obtenez des informations sur les différentes propositions du territoire et un accompagnement personnalisé,
3. Choisissez l'accueil individuel, collectif, régulier ou occasionnel.

ALSH

Quand je serai grand, je serai...

Pompier, astronaute, boulanger... Certains enfants ont déjà des représentations bien précises de leurs futurs métiers ! Au cours des vacances de février, l'équipe d'animation de l'accueil

de loisirs a proposé une thématique axée sur la découverte des métiers. Les enfants ont pu expérimenter à travers des activités ludiques proposées à l'accueil de loisirs mais ils ont également eu

l'occasion d'aller sur « le terrain », à la rencontre des professionnels, sur leurs lieux de travail.

Retour en image sur ces rencontres inédites qui ont suscité, pour plusieurs d'entre eux, quelques vocations !

Quand je serai grand, je serai...



ÉDUCATEUR CANIN

Alexandra, éducatrice canine est venue à l'accueil avec sa chienne Onyx pour nous apprendre des choses sur le comportement des chiens et adopter les bons gestes



POMPIER

Nous sommes allés visiter la caserne des pompiers de la ville de Saint Nazaire



BOULANGER

Visite de la boulangerie de Besné et préparation de petits pains avec Anthony et Patrice



AGENT TECHNIQUE

Nous avons rencontré Alexandre et Stéphanie, agents techniques sur la commune et nous les avons aidés au nettoyage de la cour de l'école



Espace Jeunes Chantier de jeunes

1

APPRENDRE ET EXPÉRIMENTER

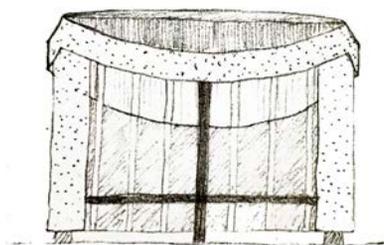
Depuis 2021 le service jeunesse propose des chantiers aux jeunes de 14 à 17 ans. Une expérience riche pour les jeunes qui découvrent le patrimoine et des techniques artisanales.



4

VIVRE ENSEMBLE

Durant la semaine au chantier, les jeunes vont également vivre ensemble. Les tâches de la vie quotidienne seront organisées par les jeunes. Les repas seront réalisés avec des produits locaux et cuisinés par les jeunes.



3

UN PROJET QUI A DU SENS

"Pour moi l'engagement des jeunes c'est de mettre en commun notre énergie, notre temps dans la naissance d'un projet participant au bien commun" dit Mathis présent aux chantiers depuis son commencement.



6

LE PROJET 2024

Cet été, les jeunes vont réaliser avec l'aide des artisans locaux une hutte en matériaux biosourcés au hameau du parc.

Ce projet est soutenu par le parc de Brière et la mairie de Besné. N'hésitez à venir à leur rencontre du 15 au 18 juillet 2024.

2

FAIRE ENSEMBLE

Le groupe est constitué de 10 jeunes. Plusieurs rencontres ont eu lieu de janvier à juillet pour sensibiliser les jeunes au projet et les impliquer.



5

VALORISATION

Valorisation des compétences, acquises via un livret de compétences validées par un certificat d'engagement volontaire.

Les jeunes terminent le chantier par la participation au festival des Escalles le vendredi soir.



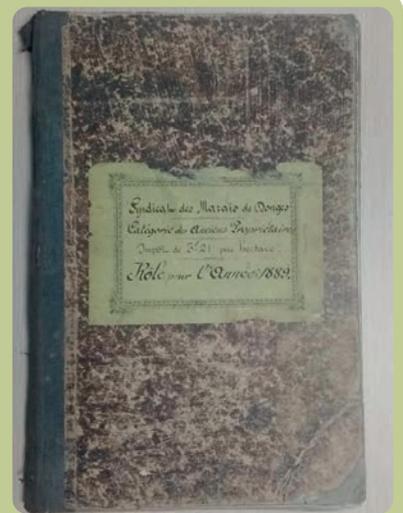
Environnement

Le SBVB en quête d'archives

Depuis le 1^{er} janvier 2024, une archiviste missionnée par le Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB), L'Archi m'aide, est chargée de localiser des archives des anciens syndicats de marais présents sur le territoire.

Le Syndicat est en effet le descendant direct de différents syndicats issus des assèchements des marais au cours des XVIII^e et XIX^e siècle : Le Syndicat des marais de Donges, le Syndicat des marais du Haut-Brivet et l'Union des Syndicats des marais du Bassin du Brivet. Ces syndicats avaient pour objectif d'entretenir les travaux effectués par les Compagnies d'assèchement afin de reconquérir des terres agricoles et assainir les terres.

Les archives de ces Syndicats sont pour l'instant difficilement localisables et donc exploitables. *« Elles ont une importance à plus d'un titre car elles sont une richesse patrimoniale indéniable pour l'histoire du territoire. Elles sont aussi d'une grande importance pour le SBVB pour des raisons opérationnelles et réglementaires. »*,



Registres de rôle retrouvés dans le grenier d'un particulier à Besné.

indique Carole Thuillère, l'archiviste de L'Archi m'aide.

Des premiers documents de la fin du XIX^e siècle ont déjà été localisés à Besné, dans le grenier d'une maison d'un particulier. *« C'est une très belle découverte, qui est, nous l'espérons la première d'une longue série. »* ajoute Guillaume Panhelleux, directeur du SBVB.

Le SBVB lance donc un appel à tous les habitants de la commune : si vous avez des documents concernant ces anciens syndicats ou sur l'histoire des marais, ou si vous connaissez des personnes ayant ce type de documents, n'hésitez pas à contacter le SBVB au 02 40 45 60 92 ou par mail contact@sbvb.fr

Parc naturel régional de Brière

Les Atlas de la Biodiversité nous livrent leurs secrets...

Saviez-vous que le bruant des roseaux, la loutre, la rainette verte et la spatule blanche étaient quelques unes des espèces bien représentées dans notre commune ?

La commune de Besné et ses 1441 hectares d'habitat naturel révèle de nombreuses richesses à qui prend un peu de temps pour les découvrir.

Grâce aux inventaires réalisés par le Parc naturel régional de Brière et les scientifiques impliqués dans les Atlas de la Biodiversité Communale, ces connaissances sont désormais facilement accessibles.

Des kits sur les Atlas de la Biodiversité communale ont été offerts par le Parc naturel régional de Brière à la commune. Ces kits, comprenant des jeux de cartes de 7 familles, 1 livret résumé et différents posters, ont été distribués aux écoles, aux élus juniors et seniors, aux agents de la commune intéressés ainsi qu'aux nouveaux arrivants.

Si vous êtes intéressé pour récupérer un kit, vous pouvez vous rendre à l'accueil de la mairie pour en faire la demande*. Les livrets sont également disponibles en téléchargement sur www.parc-naturel-briere.com

*dans la limite des stocks disponibles.



Un arbre, une vie 2024

L'opération Un arbre, une vie est reconduite pour 2024.

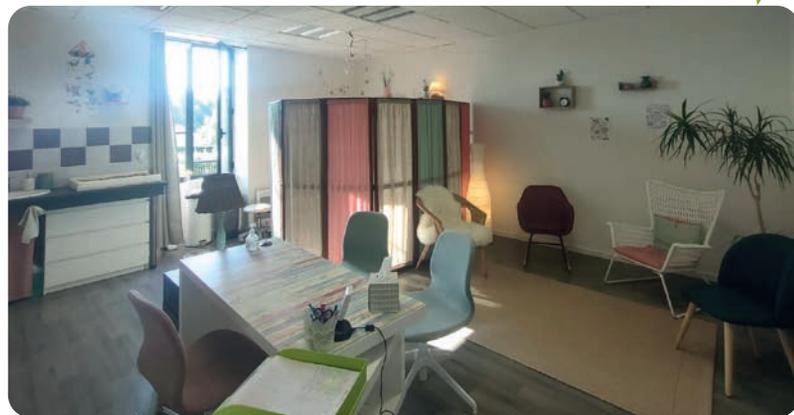
Les familles qui ont eu la joie d'accueillir un enfant entre le 1^{er} octobre 2023 et le 1^{er} octobre 2024 pourront s'inscrire auprès du Parc naturel régional de Brière jusqu'au 10 octobre et choisir l'arbre ou le lot d'arbustes qui leur est offert par la commune.

La remise de l'arbre ou du lot d'arbustes aura lieu le samedi 23 novembre 2024 à Crossac. Informations : www.parc-naturel-briere.com



Économie locale Changement de professionnelles à la maison de santé

La maison de santé Madeleine Brès accueille, depuis le 27 mai 2024, deux nouvelles sages-femmes en remplacement de Camille Dafflon et Caroline Hardouin. Nous souhaitons la bienvenue à Alexane Cottineau et à Florie Heiries.



Reprise des consultations d'hypnose dès septembre !

Marjorie Guillou, infirmière hypnothérapeute, intervenant les Mardis à la Maison de Santé de Besné pour des consultations d'hypnose pour adultes, ados et enfants est actuellement en congé maternité et sera donc absente. Les consultations reprendront en septembre 2024. La prise de rendez-vous reste possible dans l'intervalle par téléphone au 06 17 83 89 82 ou directement en ligne via son site internet : <https://lumos-hypnose-accompagnement.fr/>

"Fleurs du Marais", une fleuriste nomade !

Depuis maintenant plusieurs mois, une petite caravane verte des années soixante-dix est à retrouver chaque dimanche matin dans le bourg de Besné. À bord, Anais, fleuriste, vous y accueille avec pleins de fleurs aux couleurs pastels, plantes et petites décorations. Il est possible de passer commande pour toutes sortes d'occasions : deuil, mariage, anniversaire... L'atelier est situé à Besné et la livraison est gratuite jusqu'à 10 km autour de Besné.

Pour rester informé des lieux de ventes ambulantes n'hésitez pas à la suivre sur les réseaux sociaux. Fleur. du.marais 0 778 942 273



Partage et solidarité

Modification du règlement intérieur du CCAS (Centre communal d'action sociale) concernant le repas des aînés et les sorties

Le CCAS à l'occasion des fêtes de fin d'année invite toutes les personnes âgées à son traditionnel repas avec animation. Cette année, la date est fixée au dimanche 24 novembre. L'objectif est de permettre aux séniors de partager un moment chaleureux et d'échanger en toute convivialité.

Le 13 mai le CCAS s'est réuni afin de mettre à jour les conditions d'inscription précisées ci-après.

Toute personne résidant sur la commune, âgée de 70 ans et plus dans l'année peut participer au repas. Pour s'inscrire, il suffit de se présenter, à compter du 23 septembre au service de l'accueil de la mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent (EDF, eau, téléphone). Les compagnons ou/et les compagnes résidant sur la commune ne remplissant pas les conditions d'âge peuvent toutefois partager ce repas.

Les compagnons et/ou les compagnes ne résidant pas sur la commune règlent le prix du repas, fixé par délibération du CCAS. Le règlement s'effectue à l'inscription. En cas de désistement, le remboursement sera effectué dans la mesure où le CCAS n'a pas validé le nombre d'inscrits auprès des prestataires.

Toutes personnes âgées de 76 ans et plus dans l'année étant dans l'impossibilité ou ne souhaitant pas participer au repas des aînés se verront remettre le colis de Noël. L'objectif est d'apporter un peu de réconfort aux séniors en période de fête. C'est également l'occasion d'aller à la rencontre des personnes isolées.

En ce qui concerne les sorties, les membres du CCAS, ont aussi revu les conditions d'inscription.

Toute personne résidant sur la commune, âgée de 60 ans et plus dans l'année peut bénéficier des différentes actions

organisées par le CCAS. Pour ce faire, il suffit de se présenter au service de l'accueil de la mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

En cas de places vacantes, 3 semaines avant la date de la sortie, l'inscription est ouverte aux personnes domiciliées dans d'autres communes et remplissant les conditions d'âge.

Toute personne inscrite à une sortie avec participation financière, s'engage à y participer. En cas de désistement, le remboursement est possible dans la mesure où le CCAS peut annuler les réservations et se faire rembourser en totalité.

Pour info, le règlement intérieur du Centre Communal d'Action Sociale sera consultable en totalité sur le site officiel de la Mairie.



Mémoire

Retour sur la commémoration du 8 mai

"Il y a 79 ans, à Berlin, la France surmontait « l'étrange défaite » de mai 1940 et l'esprit de collaboration. Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait, le fracas des armes se taisait en Europe.

Ce jour-là, il faisait chaud sur la France comme dans le cœur des Français lorsqu'ils ont appris la nouvelle : « La guerre est gagnée ! Voici la Victoire ! ». Ces quelques mots, prononcés par la voix du Général de Gaulle, qui depuis le 18 juin 1940 avait poursuivi le combat, ont résonné dans le pays, et bien au-delà.

La délivrance est là. Et, en même temps que les larmes de joie, la douleur fait briller les yeux des Françaises et des Français.

Car la Victoire, si heureuse soit elle, n'efface ni la guerre qui a eu lieu, ni ses ravages et ni ses morts. Des ruines de Rennes et de Saint-Lô, aux plages de Normandie et de Provence, d'Oradour-sur-Glane aux monuments aux morts sur lesquels on gravera bientôt des noms nouveaux : c'est dans un silence de mort que résonnent les premiers cris

de la Libération. Dans le silence des murs d'Izieu et de celui de toutes les maisons dont les habitants furent assassinés.

Le 8 mai 1945, dans un élan collectif, chacun pleure les morts et salue ceux qui ont combattu. 79 ans après, réunis devant nos monuments aux morts, nous leur rendons un même hommage."

Extrait du discours officiel 2024

Se souvenir est un devoir de mémoire quel que soit notre âge.

Novembre 2024 sera une nouvelle occasion de réunir vos enfants, élèves de cours moyen, autour d'une création avec le Livre qui rêve.

En 2025, la France commémorera le 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire.

Nous comptons sur vous.



Patrimoine

Le Rocher Mouton

Situé dans les marais près du canal de Besné à l'est du marais de la Harrois, cet empilement rocheux reste un probable alignement de menhirs. Il a fait l'objet d'une étude archéologique. Certaines pierres sont encore debout. Il s'agit aussi d'une carrière néolithique de mégalithes. Il est mis en évidence

qu'un bloc était en cours d'extraction avant d'être abandonné ce qui a permis d'appréhender la méthode employée au travers des éclats thermiques qui montrent que le feu était utilisé pour l'extraction. Suite à une fouille, une extraction expérimentale a été réalisée. Le site mégalithique (sixième millénaire

avant J.C.) du "Rocher Mouton", se trouve à quelques centaines de mètres du lieu de la chapelle de St. Second. Certaines pierres du "Rocher Mouton", sont, encore debout, de même que les menhirs de Treffier et de Tréveron.



Histoire

Une sorcière à Besné

Au début du Moyen Âge, juste après l'époque de Saint Friard (570) et Saint Secondel parmi les habitants qui vénéraient les saints hommes, il y avait une certaine Isolde (belle en celtique) qui n'acceptait pas les premiers pèlerinages sur leurs tombeaux. Cette vieille femme avec grain de beauté et tache de vin (signes du démon) poussait les gens à venir sur les divers sites mégalithiques de notre commune (Pierre à Berthe, Pierre à Gâche, Trépié du Diable, La Pierre, Le Perron, Le Plessis, La Cuisine du Diable, Treffier...). Elle insistait beaucoup sur les guérisons obtenues en se frottant sur les menhirs ou en en faisant le tour à genoux. Elle demandait aux habitants d'apporter des pervenches (fleurs des sorcières) à déposer à leur pied. Elle jetait des sorts maléfiques à ceux qui venaient visiter les lieux où avaient vécu Saint Friard et Saint Secondel. Elle avait réussi à entraîner une partie de la population à croire aux bons sorts des pierres levées. Ils

se réunissaient dans le marais les nuits de brume (Messe noire). Les Bénéens (vindunetins) l'accusèrent de provoquer de mauvaises récoltes de tourbe, de perte de bétail, de mort mystérieuse. Quelques villageois se réunirent pour faire cesser son influence néfaste. Les responsables locaux et l'évêque de Nantes la condamnèrent à quitter le secteur. La Sorcière disparut, on ne la revit jamais. Une grande procession eut lieu mais les participants après avoir honoré religieusement les lieux des saints ermites s'en retournèrent vers les mégalithes pour des guérisons possibles. Ces croyances ont duré jusqu'au siècle dernier... On en parle encore de nos jours et pourtant il reste peu de menhirs et dolmens.

À l'époque de Clovis, les sorcières devaient payer de fortes amendes, sous Charlemagne, c'était le lynchage des villageois sans procès, puis les condamnations à mort (80 %) brûlées vive pour magie noire. D'où la zone des



Arcies à Besné... Alors ? Messe noire ou Fesse noire ? Les messes noires sont accrochées aux sorcières et les fesses noires aux tourbeux qui s'essuyaient les mains lors de la récolte de tourbe.

Retrouvez de nombreuses anecdotes et faits historiques sur le site internet de la commune :

www.besne.fr > rubrique découvrir

Saison culturelle

Billetterie à partir de septembre 2024 : www.besne.fr / 02 40 01 30 13

Vendredi 20 septembre - 20 h 30

Camille Baz Baz

+ 1^{re} partie : **Alvy Zamé et BSF**

Pour cette ouverture de saison culturelle, la commission culturelle vous propose une soirée placée sous le signe des musiques du monde et du reggae.

Sur scène on retrouve toute la classe et le charisme du dandy crooner, le bien nommé Camille Bazbaz au micro. Un show unique où quelques tubes sont revisités (Sur le bout de la langue, Tutto va bene...) mais aussi de nouvelles chansons. Le concert Rock It fait également la part belle au dub pur en version instrumental.

Tandis que Bazbaz fait pleurer son orgue Hammond de 1976 inséparable de sa

cabine leslie, Crazy PP joue les hommes orchestre, sa main gauche joue des basses lourdes tandis que la main droite alterne entre les commandes de la mythique Roland TR707 et les skanks ou pompes sur son deuxième clavier. Tel le sel dans le beurre, Tofo et sa table de mixage analogique les accompagne en live en tant que sonorisateur pour pimenter le tout d'effets typiques de cette musique dub inspirée des producteurs Jamaïcains.

1^{re} partie : Venez nombreux découvrir Alvy Zamé et Pamphile alias BSF, deux artistes régionaux talentueux qui mélangent l'afro pop acoustique et le rap pour une association qui fait du bien aux oreilles. Des reprises de Bob Marley, Christophe Mae, des compositions persos, l'assurance de bien débiter la soirée.



- Tout public / concert debout
bar et petite restauration sur place
Tarif : 10 € / 8 €

Dimanche 13 octobre - 16 h 00

Harmonie de Saint-Nazaire

L'Orchestre d'Harmonie de Saint-Nazaire est un ensemble musical d'une soixantaine de musiciens amateurs de tous âges qui fête ses 60 ans en 2024. Le répertoire de l'orchestre d'harmonie va de la musique classique, aux variétés les plus contemporaines, en passant par les bandes originales de films, les comédies musicales, le jazz.

Pour 2024, l'orchestre vous a concocté une programmation « ensoleillée » autour des airs traditionnels (Rhapsodies), des musiques latino-américaines et des musiques de kiosque.

Direction : Micha Passetchnik

Natif de Mozyr en Biélorussie, Micha commence son parcours musical au sein de l'orchestre d'harmonie de son quartier. À 15 ans il intègre le conservatoire de Mozyr dans les classes de trompette, de direction d'orchestre et de musique de chambre, études couronnées par des premiers prix dans ces disciplines. Il poursuit ses études musicales au conservatoire supérieur de musique de Minsk.

En 1995, il arrive en France et s'inscrit au conservatoire de Nantes où il obtient en 1997 les premiers prix de trompette et de musique de chambre. Il joue

dans différents orchestres Nantais et notamment à l'ONPL.

En 2003 il est nommé professeur de trompette au conservatoire à rayonnement départemental de Saint-Nazaire.

Sa passion pour l'orchestre d'harmonie, son expérience et sa vision pédagogique et artistique l'ont naturellement conduit à prendre la direction de l'orchestre d'Harmonie de Saint-Nazaire en 2022 avec plein de projets musicaux accessibles à tous les publics et la volonté de moderniser l'image de ce type de formation.

- Durée : 1 h 15 - Tarif : 10 € / 8 €



Vendredi 8 novembre - 20 h 00
et lundi 11 novembre - 11 h 30

Tous les deux ans, depuis 2014, la Municipalité propose aux élèves de cours moyen et à leurs enseignants de mener une action à la fois pédagogique et culturelle en travaillant avec l'Atelier du Livre qui rêve, compagnie professionnelle du Pays de Retz à la création d'un spectacle commémoratif.

La blessure de la guerre de 1914 est à jamais inscrite dans notre récit national : en sortant de cet embrasement qui jeta le

monde entier sur les champs de bataille terrestres, maritimes et aériens, la France a perdu 1,4 millions d'hommes. Par cette perte irréparable, toute une génération de Français a été sacrifiée. Alors que les derniers témoins se sont tus, la société française toute entière s'est emparée du souvenir de la Grande Guerre. A Besné, ce temps fort important pour nos aînés, les élus et l'ensemble des enfants participants est un véritable devoir de mémoire qui rassemble les familles.

- Entrée gratuite sur réservation



Lundi 11 novembre - 16 h 00

Spectacle "Obus Couleur de lune" par l'Atelier du Livre qui Rêve - à partir de 8 ans - gratuit sur réservation

Rétrospective des Talents du Pat'lin

La municipalité tient à remercier l'ensemble des participants et bénévoles qui ont participé à la réussite de la journée des Talents du Pat'lin du samedi 25 mai 2024.

Merci à l'ensemble des exposants : Associations Besné passion Créative, Besné Peinture et Création, Ty An

Bez-Enez, ses macramés et son jeu d'antan, l'Dé à coudre, Besné en Fête, L'atelier de Poupy, Mickaël Quintin Impressions 3D, Jacotte, peintre et Gérard pour l'atelier cocktail et œuf à la broche.

Merci à la scène ouverte : Laly, Le chant du Lièvre, G'M'Danser à Besné, Commedia

Besn'Arte, Collectif Impro, Martin's Family, Yuna et les Ratons Baveurs. Bravo aux quelques 40 artistes de la création Au Pat'lin, il paraît que... qui ont fait salle comble.

Rendez-vous pour deux séances exceptionnelles : samedi 11 et dimanche 12 janvier 2025



Crédit photo de MARTIN DE VILLALONGA

L'actualité de la médiathèque

Focus sur les ressources numériques

Les médiathèques de l'agglomération nazairienne vous proposent maintenant des ressources en ligne, en complément de leurs collections disponibles sur place.

C'est quoi les ressources numériques ?

- Des livres numériques, à télécharger pour lire sur une liseuse, un ordinateur, une tablette, ou un smartphone. Vous pouvez en emprunter jusqu'à 4 par mois. Une liseuse est maintenant disponible à la médiathèque si vous souhaitez essayer ce nouveau matériel avant d'investir !
- Des films : sur la Médiathèque Numérique (un service proposé par ARTE et UniversCiné) et la plateforme en ligne Les Yeux doc qui propose plus de 300 documentaires.
- De la presse : Ouest-France, Mediapart, et un catalogue de plus de 300 titres dans divers domaines sur Tout apprendre (actualités, santé, cuisine, culture, jeunesse, loisirs, people, sports...).
- De la formation : révision du permis de conduire, apprentissage des langues étrangères, décoration, loisirs créatifs, soutien scolaire... Il y en a pour tous les âges et tous les goûts.



- De la musique : avec la Philharmonie, vous pouvez écouter, voir, découvrir une multitude d'œuvres, de la musique symphonique aux musiques du monde en passant par le jazz. Des cours de musique en ligne sont également disponibles.

En pratique :

- Les ressources en ligne sont gratuites et accessibles à toute personne âgée de plus de 12 ans et abonnée à l'une des médiathèques du réseau.
- Pour y accéder, connectez-vous à votre compte sur le site des médiathèques, et consultez la rubrique « Ressources en ligne ».
- Si vous souhaitez un accompagnement, des ateliers sont proposés dans l'ensemble des médiathèques du réseau. Retrouvez-les dans l'agenda du site Internet, rubrique « Ateliers numériques » (sur inscription, nombre de places limité).

Résultat Prix des lecteurs

Chaque année, la médiathèque vous propose le Prix des lecteurs, en partenariat avec les médiathèques de Donges, Saint-Joachim, Saint-Malo-de-Guersac, Trignac, Saint-André-des-Eaux, Le Pouliguen et Le Croisic. Vous avez été très nombreux à participer à cette édition 2024, et nous avons le plaisir de vous dévoiler le lauréat : il s'agit de "Les Mangeurs de nuit". Ce roman est disponible à la médiathèque.



La médiathèque sera fermée du 28 juillet au 19 août 2024.

Réouverture le 20 août à 15h. Bel été à tous !

Médiathèque George Sand 25, rue de la mairie / Besné 02 40 61 76 35

mediatheque@besne.fr

<http://mediatheques.saintnazaireagglo.fr> <https://www.facebook.com/bibbesne/>

Rencontres musicales

Vendredi 29 novembre à 18h30, Duo Mikaël Seznec/Timothée Le Net

Les coups de cœur de la médiathèque

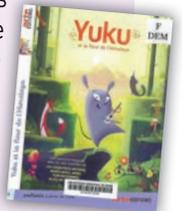
Album Jeunesse / Jean-Michel le caribou dans l'espace de Magali Le Huche
Ed. Actes Sud Jeunesse

Nouveau vol de doudous à Vlabonvent ! Les méchants Koumpfs ont encore sévi ? Plus étonnant : des habitants prétendent avoir vu ceux-ci s'enfuir dans une fusée, après leur forfait... Les Koumpfs vivraient-ils sur une autre planète ? Voici une nouvelle mission pour Jean-Michel le caribou, prêt à partir dans l'espace pour rendre la justice. À partir de 5 ans.



Film d'animation Jeunesse / Yuku d'Arnaud Demuyne et Rémi Durin

Yuku est une petite souris fascinée par les histoires de sa grand-mère, malheureusement souffrante. Elle se décide à partir à la recherche de la fleur de l'Himalaya dont la lumière est éternelle, pour l'offrir à son aïeule. C'est alors le début de grandes aventures à travers lesquelles Yuku, avec ses chansons et sa musique, réussira à affronter les plus grands dangers. À partir de 4 ans.



Magazine mensuel / Society

Society est un magazine quinzomadaire d'information qui décline des thèmes très variés. Absence de rubriquage, grande variété des sujets, originalité de la Direction Artistique, ouverture sur le monde... Venez découvrir ce nouvel abonnement à la médiathèque.



Roman policier / La dernière tempête

de Ragnar Jonasson
Ed. La Martinière

Tout l'art de porter l'angoisse au plus haut avec ce polar islandais - une ferme isolée, une tempête de neige, la nuit presque perpétuelle, un voyageur égaré qui frappe à la porte... Époustouflant !



Associations

Information ! demande de subvention 2025

Sur décision de la commission vie associative sports et loisirs du 27 février 2024, le dossier de demande de subvention communale 2025 sera dorénavant à retirer sur le site de la commune à compter du 1^{er} décembre 2024 et à retourner en mairie au plus tard le 15 janvier 2025.

Association de Loi 1901

Pour doter l'association d'un statut officiel, il est nécessaire de déclarer l'association en préfecture. Les étapes clés sont : la rédaction des statuts et l'organisation d'une première assemblée générale dite "constitutive" de l'association, la déclaration de l'association auprès de la préfecture. la publication au journal officiel, dont la demande est incluse au formulaire de déclaration.

Le bénévolat est une activité qui s'effectue entièrement à titre gracieux. Par conséquent, les bénévoles ne peuvent nullement prétendre à aucun type de

rémunération, et ce, qu'il s'agisse de :

- sommes versées (primes, indemnités, etc.),
- prestations en nature (repas, transport, hébergement...)

Si l'association loi 1901 décide malgré tout de les rémunérer ou de leur octroyer des avantages en nature, alors, le juge aura toute liberté de reconsidérer la relation entre la structure et les volontaires.

Dans ces conditions, il exigera de l'organisme concerné la requalification du statut des bénévoles. Ce qui implique : l'obligation de cotiser au régime général de la sécurité sociale, le respect et l'application des dispositions de la réglementation du travail. Notamment en ce qui concerne les normes d'hygiène et de sécurité.

En outre, le juge peut condamner l'association pour travail dissimulé, une situation à haut risque qu'il vaut mieux

éviter. De fait, l'association s'expose au paiement d'une lourde amende allant jusqu'à 225 000 € (pour les personnes morales). Elle peut également se voir refuser des subventions ou des aides publiques pendant 5 ans au maximum.

D'autres démarches doivent également être anticipées sur le plan administratif : ouvrir un compte en banque, assurer l'association.

Vous devrez très vite vous pencher sur les assurances car une attestation de responsabilité civile vous sera demandée pour l'occupation des locaux ou l'ouverture du compte.

Bon à savoir : ces démarches peuvent désormais s'effectuer en ligne :

www.service-public.fr

Agora 1901, basée à Saint-Nazaire est également disponible pour accompagner les associations et porteurs de projets, n'hésitez pas à les consulter.

Retour sur les activités de l'association Besné-us !

Le Ski ! Du 24 février jusqu'au 1^{er} mars 2024, 16 jeunes de l'association ont pu profiter d'un voyage au ski en Auvergne qui était en projet depuis maintenant deux ans. Ce séjour a permis à nos jeunes de coopérer ce qui renforce la cohésion de groupe, d'abord dans l'organisation du séjour et également durant le séjour où les plus expérimentés accompagnaient et soutenaient les débutants. De plus ce séjour a permis de se surpasser et de prendre goût à l'effort malgré la fatigue, les jeunes ont également redécouvert la région mais sous une forme différente. En effet les paysages qu'ils ont pu observer lors du séjour de juillet se sont complètement métamorphosés pour laisser place à beaucoup de neige !

10 ans déjà !

Cette année Besné-us fête ses 10 ans alors pour l'occasion les jeunes de l'association ont décidé de fêter cela entre eux le 31 août 2024 autour de diverses activités conviviales afin de réunir nouveaux et anciens membres !

Prochainement...

Les nouveaux membres vont également pouvoir profiter de leur séjour au parc Astérix fin août ! L'assemblée générale de Besné-Us aura lieu le 1^{er} septembre 2024.

Merci de suivre notre actualité !



Zoom sur Elais Rousselot, jeune championne de karaté

La jeune Besnéenne **Élais Rousselot** (16 ans) a brillé en cette saison 2023-2024 sur les différentes échéances nationales de karaté. Elle a terminé 3^e des championnats de France cadet puis également 3^e dans la catégorie juniors où elle était surclassée pour l'occasion.

Pour terminer la saison en beauté, elle vient de remporter la coupe de France zone nord CADETS à Troyes.

Élais pratique le karaté depuis l'âge de 4 ans. Toute de suite elle fut passionnée par ce sport.

Très tôt elle a commencé à participer aux championnats de France et n'a cessé de progresser.

Cette année, elle a rejoint le club de Fontenay le comte (85) et sa section Étude Sport afin de pouvoir continuer sa passion dans les meilleures conditions pour allier études et sport.



Ses bons résultats lui ont permis de combattre à l'international : Liège, Dubaï, et l'Espagne.

La saison prochaine, elle participera à la Youth League de Venise en décembre puis d'autres échéances nationales et internationales.

Donc ce n'est pas fini.

Elle vous remercie pour tous les encouragements reçus.

Une nouvelle saison au club de canoë-kayak de Besné !

Le club de canoë-kayak ouvre ses portes de Juin à septembre de 10h à 18h, en proposant des promenades en toute autonomie, navigant sur le Brivet. Ils accueillent actuellement 16 licenciés au sein du club qui participent à de nombreux événements, compétitions pour ceux qui le souhaitent.

"Notre philosophie est simple, le loisir et la convivialité avant tout. Nous prôtons l'apprentissage de notre discipline par la découverte et la curiosité. Venez découvrir la région et ses alentours, d'une manière inédite au travers du kayak. Découvrez ce que nous avons à vous offrir !" : raconte Killian Ouairy secrétaire du CKB.

Retrouvez-nous sur notre site internet <https://www.canoekayakbesne.com/>

Nouvelle édition réussie pour Besné en fête !

Malgré une météo capricieuse, le public a répondu présent. Merci à l'ensemble des bénévoles, des artistes et à l'association Besné en Fête pour cette organisation réussie.



Commedia Besn'arte

La troupe de théâtre adultes de l'association Commedia Besn'arte s'est produite le 25 mai sur la scène ouverte des Talents du Pat'lin. L'humour décalé de ses interventions a su séduire le public. La troupe adulte souhaite monter une pièce pour février 2025. Les répétitions adultes se tiennent les matins des samedis de période scolaire. L'association entreprend aussi de développer un atelier de théâtre pour écolières et écoliers les après-midis des mercredis de période scolaire. Les comédiennes, comédiens et parents d'enfants intéressés par les activités de l'association peuvent contacter Valérie Daniel au 06 59 81 73 43 ou Maxime Daniel au 06 33 77 40 77.

Besn  peinture et cr ations

Besn  Peintures et cr ations pr pare sa rentr e 2024/2025. Il n'est pas trop t t pour y penser.

Les cours se d roulent le mercredi (hors vacances scolaires).

Claire Pottier accueille les enfants de 8   16 ans de 15   16h, et les adultes de 16 h 30   18 h 30

Chaque ann e Claire s'attache   faire d couvrir la peinture et ses diff rentes techniques   travers les  uvres de grands peintres et des courants artistiques.

Pour toutes informations et modalit s d'inscription, nous serons pr sents sur le futur Forum des Associations.



Amicale la que

Le samedi 30 mars 2024 s'est d roul e la premi re chasse   l' uf organis e par les deux associations des  coles de Besn  : l'APEL de l' cole Sainte Marie et l'Amicale La que de l' cole Marcel Pagnol.   cette occasion, les 2 associations ont accueilli petits et grands pour rechercher des  ufs dispers s   proximit  de la chapelle Saint-Second. Les  l ves des deux  coles et leurs parents ont r pondu pr sent, m me au-del  des attentes pour une premi re, les r servations  tant compl tes avant l' v nement. Tous les participants sont repartis avec un panier contenant des

chocolats, pour le plus grand plaisir des gourmands. Malgr  une m t o incertaine, la matin e fut un succ s, les participants ont appr ci  le c t  ludique et la mutualisation des associations pour l'organisation de l' v nement. Du c t  des organisateurs, la bonne ambiance  tait au rendez-vous et l'objectif principal qui  tait de faire plaisir aux enfants a  t  atteint : op ration   renouveler ! Apr s cette r ussite, les 2 associations ont  galement alli  leur motivation et leurs moyens pour organiser les f tes de l' cole du 29 juin pour l' cole publique et du 30 juin pour l' cole priv e.



Accords et   ch ur

Accords et   Ch ur a eu le grand plaisir de recevoir le Ch ur de la Bouletterie de Saint-Nazaire le dimanche 26 mai 2024   l' glise de Besn , pour un r cital en commun tr s appr ci  du public.

La chorale propose aux chanteuses et chanteurs de 16 ans et plus un r pertoire vari  de la renaissance   l' poque contemporaine,   trois et quatre voix, sous la direction de Caroline Hardouin. Actuellement le ch ur compte vingt-cinq choristes et les r p titions se font dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

C'est aussi l'occasion de d couvrir ou red couvrir sa voix, de la placer justement dans son propre corps, de la perfectionner en travaillant le souffle et d'avoir plaisir   harmoniser les voix ensemble.

Les r p titions se tiennent les lundis de p riode scolaire, de 20 h 15   22 h 15,   la salle de la Fontaine, 1 chemin du stade   Besn .

Contacts :

Caroline Hardouin 06 76 14 42 41,
Maxime Daniel 06 33 77 40 77,
accordsetachoeurbesne@gmail.com



Ty an bez-enez

L'Association "Ty an Bez-Enez" propose des ateliers de généalogie, informatique et macramé !

Généalogie



Vous souhaitez connaître l'histoire de votre famille pour la transmettre à vos enfants, nous sommes prêts à vous aider dans vos recherches ! Rejoignez-nous tous les mardis (sauf vacances) de 16h à 18h à la salle informatique de la médiathèque (1^{er} étage)

- Prise en main d'un logiciel de généalogie
- Recherches d'ascendants
- Recherche d'actes sur Internet
- Saisies des renseignements
- Élaboration d'arbres généalogiques.
- Création de chronique familiale

Informatique

Vous voulez apprivoiser l'informatique, nous avons la clef de votre réussite : nous proposons, pour débutants et remise à niveau des stages de :

- Bureautique : 4 ateliers de 2 heures
- Tableur : 4 ateliers de 2 heures
- Photos : 4 ateliers de 2 heures

Nous sommes à votre disposition à la salle informatique de la médiathèque (1^{er} étage) les dates et horaires seront en fonction des demandes.

Macramé

Si vous avez la fibre créatrice, vous pouvez réaliser avec nous des objets en macramé ! (pour débutants et confirmés)

- Apprentissage des nœuds
- Recherche de tutoriels sur Internet



- Réalisation de bracelets, de colliers, de porte-clefs,
- confection de décorations à thème, de petits objets...

Nos rencontres ont lieu tous les mardis (sauf vacances) de 14h à 16h à la salle informatique de la médiathèque (1^{er} étage).

Infos diverses

Tous les ateliers sont gratuits et sur inscription pour les personnes de Besné ; hors commune la participation annuelle est de 10€

On peut venir avec son propre matériel (ordinateurs + clef USB) ou utiliser celui à disposition à la salle

Renseignements et inscription : ty.an.bezenez@gmail.com ou 06.81.89.95.38
L'association Ty an Bezenez participe au "Téléthon" et aux "Talents du Pat'lin"



Club de la belle humeur

Le 28 janvier de cette année, le repas des adhérents du club a rassemblé plus de 80 personnes, animé par M. NIRIN' ZARA ; le festin préparé par le traiteur M. GANNAT a été très apprécié ainsi que le chanteur musicien pour son ambiance exotique ; la galette des rois a terminé l'après-midi dansant.

Les 17 & 18 février, la compagnie théâtrale pontchâtelaine s'étant exportée à Besné pour deux représentations dont l'histoire « Impair et Père » entre quiproquos, mensonges et coups d'éclats, ont généré bien des rires du public venu en nombre pour la pièce.



Les lundis après-midi, les marcheurs se réunissent sur les sentiers de la commune et plus.

Les jeudis après-midi, d'autres se retrouvent à la salle de convivialité 6, impasse des Sorbiers, pour les divers jeux de société.

Lorsque le temps le permet, les boulistes peuvent se retrouver dans la cage à foot, le 4^e jeudi du mois. Une sortie est prévue le 6 septembre pour un car à TERRA BOTANICA ; les inscriptions vont avoir lieu les lundis 17 & 24 juin de 14h à 16h à la salle de convivialité.



Le mercredi 20 novembre, le loto annuel à la salle A CAPPELLA, réservez votre après-midi.

Notre assemblée générale aura lieu le 17 octobre à 14h, salle de la Fontaine, 1 chemin du stade Besné. Le renouvellement des cotisations et les nouvelles inscriptions à partir de 60 ans, résidents ou hors communes, se feront en janvier.

Pour la fin de l'année, une sortie déjeuner-spectacle est à l'étude, la date sera communiquée en temps utile.

Contacts :

MENARD Pierre *Président*

06 47 59 82 15

CABANTOUS Monique *Secrétaire*

06 81 17 79 51

Mail : bellehumeur.besne@gmail.com

Page facebook : <https://www.facebook.com/bellehumeur44160/>

JAB basket

Une belle saison 2023-2024 se termine pour la JA BESNÉ BASKET !

La JA BESNÉ BASKET est en plein essor et compte 106 licenciés de 6 à 59 ans, avec des équipes féminines et masculines dans chacune des catégories jusqu'en U13, et 3 équipes loisirs.

Nous remercions les joueurs, les entraîneurs, les coaches, les arbitres et tous les bénévoles pour leur engagement et leur bonne humeur.

Nous remercions également nos nouveaux sponsors João Da Silva Maître d'œuvre et Murs Sols Création pour l'équipement en maillots de nos 2 nouvelles équipes U13 féminine et U13 masculine.

Plusieurs événements ont marqué cette saison : dans le cadre d'Octobre Rose opération « un panier marqué = 1 euro reversé à la ligue contre le cancer » ; week-end Téléthon avec Lucky Luke géant, vin chaud et crêpes, dont les bénéfices ont été reversés à Tous ensemble contre les maladies génétiques ; la galette des rois du Club partagée avec nos licenciés et leur famille, ainsi que nos partenaires et sponsors.

L'esprit d'équipe nous anime tous, et est un élément moteur de nos réflexions pour poursuivre le développement du club.

Des projets sont en cours de réflexion pour les prochaines saisons, afin de

renforcer cet esprit club, et que nos jeunes licenciés soient fiers de représenter Besné autour du ballon orange.

La JA Besné Basket accueille avec plaisir toutes celles et tous ceux qui souhaitent nous rejoindre.

Pour toutes informations concernant le club, n'hésitez pas à vous renseigner ou nous contacter, via Facebook JA Besné Basket, notre site ja-besne-basket.fr, par mail jab.basket.besne@gmail.com, ou au 06 18 27 33 24

Le Bureau de la JAB Basket



Besné gym

L'association débutera les inscriptions pour la saison 2024/2025, lors du Forum des Associations ainsi que le mercredi 4 septembre de 17 h 30 à 19 h à la salle de la Chalandière.



G'm danser à Besné



nouvelle association de danses de salon.

Ouverture de cours de danses de salon sur Besné en septembre prochain.

Mikaël et Gwénaëlle Lévêque, plus de 20 ans de pratique et compétiteurs sportifs depuis 5 ans, animeront les cours collectifs. Ils s'adresseront aux débutants qui souhaitent découvrir les danses en ligne et de couple dans une ambiance bienveillante.

Le premier cours sera gratuit et sans engagement.

Renseignements au 06 85 92 11 59 ou par mail gmdanserabesne@gmail.com

Karaté

Le karaté club de Besné a réalisé une année riche en changements et en événements. Forte d'une trentaine d'adhérents, le club a vu se renouveler ses professeurs. C'est sous l'égide de Nicolas Cossais, 1^{re} DAN, Claude Peau, 4^e DAN et titulaire d'un diplôme d'état 1^o degré et Franck Kerneur, 2^e DAN, présent uniquement cette année, que les karatékas jeunes et adultes ont pu découvrir ou perfectionner leurs apprentissages : travail sur les postures, la puissance (kime), participation à des compétitions pour tous les volontaires, sensibilisation à la compétition pour les jeunes recrues lors de la traditionnelle compétition amicale de Missillac...

Tous ont réalisé des podiums et sont repartis avec des médailles.

La fin d'année sera marquée par un temps de démonstration auprès des familles, où les sportifs pourront présenter à leur famille leur travail de l'année.

À la rentrée, le club souhaite porter plusieurs projets :

- Développer son pôle adulte. Le club compte cette année une dizaine d'adultes. Cependant, la pratique du karaté peut être commencée à tout âge. N'hésitez pas à prendre des renseignements et à vous lancer.
- Intervenir auprès des écoles pour sensibiliser les jeunes à la pratique de ce sport moins connu que les sports traditionnels.
- Poursuivre la sensibilisation aux compétitions pour tous les volontaires qui le souhaitent.

Claude Peau, également professeur diplômé en tai ji et Qi-gong, souhaite

proposer en parallèle à ses interventions au club des cours sur ces deux disciplines. N'hésitez pas à demander plus d'informations sur le mail suivant : karateclub-debesne@gmail.com- ou retrouvez-nous au forum des associations.

Pour l'année 2024/2025, les cours de karaté auront lieu le mercredi après-midi pour les jeunes, le lundi et le mercredi soir pour les jeunes à partir de 14 ans et les adultes. Un cours sera également dispensé à toutes les catégories confondues le samedi matin.

Les horaires définitifs et les fiches et modalités d'inscription seront visibles à tous sur le facebook du club dès le début du mois de septembre et présentés lors du forum des associations, où le club vous espère nombreux.



Le Relais des Aidants

Vous accompagnez un proche en situation de dépendance ou atteint d'une maladie neuro évolutive : ALFa répit - le relais des aidants est là pour vous accompagner. Le relais des aidants, plateforme d'accompagnement et de répit, financée par l'Agence Régionale de Santé, apporte un soutien aux proches aidants de personnes atteintes d'une maladie Neuro-évolutive : maladie d'Alzheimer et apparentées, Parkinson, AVC...

C'est un lieu d'écoute, d'information et d'ateliers pour comprendre la maladie et les conséquences qui y sont liées et découvrir des outils pour limiter l'épuisement.

Nous pouvons vous rencontrer à votre domicile, dans nos lieux de permanence ou dans l'antenne itinérante. Elle sillonne principalement le territoire rural du Nord Loire du 44 en intervenant sur 99 communes. (De Piriac à Châteaubriant)

Nous proposons :

- Des entretiens individuels,
- Ateliers Bien-être pour prendre soin de soi,
- Cafés Répit pour exprimer ses préoccupations et échanger entre aidants,
- Ateliers pour comprendre la maladie et mieux accompagner le proche,
- Séjour répit en duo aidant/aidé : Un temps partagé agréable avec son proche dans un cadre adapté et convivial,
- Rencontres conviviales pour sortir de chez soi,



• Des offres de répit :

- Accueil de jour, et hébergement temporaire,
- Halte répit : accueil occasionnel du proche aidé sur Derval, Vay, Pornichet et Guérande
- Service relayage : relais de l'aidant à domicile entre 36h et 6 jours,
- Répit Dom : relais au domicile de 2 à 5h (20h max/an).

Depuis le 17 avril, M^{me} JUILLET Aurélie a pris la fonction de direction au sein d'ALFa Répit. Elle a remplacé M^{me} Mallard Véronique qui a fait valoir ses droits à la retraite.

C'est une équipe de 15 personnes qui est à votre écoute sur le territoire.

Se référer au site internet pour les lieux/dates des cafés répit et l'antenne itinérante.

ALFa Répit – le Relais des Aidants
www.alfarepit.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Contact : 02 40 66 94 58

Mail : contact@alfarepit.fr



Civisme

Le stationnement, un droit de tous.

De nombreuses incivilités ont été constatées au niveau du stationnement. Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner sur une place réservée aux personnes en situation de handicap, sur un arrêt de bus ou encore sur un trottoir. En respectant les règles du Code de la route, chacun de nous contribue à la sécurité routière.

Rénovation Énergétique : Vous êtes la cible de démarchages ?

Soyez vigilant !

Les administrations ne démarchent pas pour les travaux. En aucun cas une entreprise ne peut se revendiquer de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) ou d'un organisme public comme ECORENOVE* pour vous démarcher.

RECONNAÎTRE LES 3 TYPES DE DÉMARCHAGE :

Téléphone :

Le démarchage téléphonique est interdit par la loi.

Internet :

Ne laissez pas vos coordonnées personnelles et identifiants fiscaux sur les sites internet de rénovation. Avec ces informations, un tiers malveillant pourrait demander des aides d'État à votre place.

À domicile :

- Ne signez rien lors de la 1^{re} visite.
- Prenez le temps de faire des devis comparatifs.
- Prenez contact avec un Conseiller ECORENOVE*, qui pourra vous accompagner dans votre projet

• Veillez à ce que le délai de rétractation de 14 jours soit mentionné sur les documents.

• Ne donnez jamais vos informations personnelles lors d'un démarchage. Le démarcheur ne doit pas repartir avec des copies de vos informations fiscales, vos revenus, etc.

Quelles sont les arnaques fréquentes ?

- **Des devis et des factures non conformes ou incompréhensibles**
- **Des crédits cachés**
- **Des labels RGE mensongers**
- **Des manquements à la législation des droits des consommateurs**

En cas de difficultés lors des travaux (information trompeuse, contrat non respecté, devis non respecté, clauses abusives), contactez la répression des fraudes sur le site signal.conso.gouv.fr et/ou la Maison du droit la plus proche de chez vous.

* ECORENOVE est un dispositif de Saint-Nazaire Agglomération qui s'inscrit dans le réseau France Rénov mis en œuvre par les services de l'Etat. C'est un dispositif neutre et indépendant qui a vocation à vous renseigner et vous accompagner dans vos projets de rénovation de votre logement.

02 51 76 10 00
www.ecorenove-carene.fr

État civil 2022

Erratum oublié état-civil fin 2022

L'état-civil de fin d'année 2022 n'est pas paru dans la rubrique de notre dernier bulletin municipal de décembre. Nous prions aux familles concernées de nous excuser pour cet oubli.



Décès

Nous avons bien évidemment une pensée pour Pascal TOULOU habitant au 11, place du Bourg d'avau décédé le 24 décembre 2022 ainsi que Marie BRIAND née DAVID habitante au 19, rue de la Roche à Berthe qui nous a quittés le 25 décembre 2022.



Naissances

6 familles ont eu la joie d'accueillir un nouveau-né, nous souhaitons plein de bonheur à toutes ces familles et la bienvenue à Maddy Joubier née le 7 novembre 2022, Junon COSSON BOUDET née le 19 novembre 2022, Maïna MOYON née le 29 novembre 2022, Sinane ATTOUMANI né le 1^{er} décembre 2022, Ambre LE GUERNIC née le 2 décembre 2022 et Aden HAMDI né le 12 décembre 2022.

À VOS AGENDAS !

(sous réserve de modification)

JUILLET

**Salon du livre de la romance
"Sea, Books and love"**

• **Samedi 6 et Dimanche 7 juillet**
salles de la Fontaine

Festival Le Grand Huit

• **Mercredi 10 juillet**
à 18h, base nautique, allée du Brivet

AOÛT

Vide-grenier

• **dimanche 25 août**
Abords de la salle de la Fontaine

SEPTEMBRE

Forum des associations

• **Samedi 7 septembre**
Salle de la Fontaine

Rentrée culturelle

• **Vendredi 20 septembre**
à 20h30, Espace A Cappella

Soirée célibataires

• **Samedi 28 septembre**
Espace A Cappella

OCTOBRE

Boom d'halloween

• **Jeudi 31 octobre**
Espace A Cappella

NOVEMBRE

Spectacles

• **Vendredi 8 et Lundi 11 novembre**
Espace A Cappella

Loto

• **Mercredi 20 novembre**
Espace A Cappella

Concert

• **Vendredi 29 novembre**
à 18h30 - Médiathèque George Sand

Téléthon

• **Samedi 30 novembre et dimanche 1^{er} décembre**
Espace A Cappella

DÉCEMBRE

Soirée Célibataires

• **Samedi 7 décembre**
Espace A Cappella

